

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 francs par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Lundi 9.—Prise de Lyon (Espagne) par le général Kellerman (1793).

Mardi 10.—Combat de Saafeldt [Prusse] par le général Lannes [1806]

MONTEVIDEO.

octobre 9 et 10 1843.

En présence des grands événements qui s'agitent autour de nous, chacun est appelé à remplir dignement son devoir. Le gouvernement de la République a fait preuve jusqu'à ce jour de la plus sage modération, mais cette même vertu deviendrait une grande faute du moment où la perte de la patrie en serait la conséquence. Dans tous les tems comme dans tous les lieux, un mal extrême réclame un remède extrême et dans ce cas ne craignons pas d'accepter ce principe conservateur; par lui la chose publique sera sauvée, sans lui elle est perdue pour toujours. Les gouvernements, sans doute, doivent respect et protection aux bons citoyens qui les défendent, qui s'imposent tous sacrifices et versent leur sang pour le maintien des lois, mais en est-il de même de ceux qui, en enfants parricides, portent la désolation et la mort dans leur sein? c'est ce qui ne serait ni juste ni possible; la roche Tarpeyenne chez les Romains et la juste indignation des peuples partout en sont une preuve irrefragable. La ville de Montevideo dernier boulevard de la liberté expirante d'une immense et malheureuse partie du continent américain se trouve aujourd'hui assiégée par des hordes assassines et bloquée par le même pouvoir. Elle renferme dans son sein deux classes d'habitans; d'une part, les défenseurs de la civilisation et de l'autre les amis de la barbarie. Le gouvernement de cette ville fidèle à ses principes de loyauté a fait un appel à tous les cœurs généreux pour voler à la défense de la plus noble des causes. Il a trouvé de l'écho dans le plus grand nombre, mais un froid égoïsme chez quelques autres: néanmoins, quelque pénible qu'ait été le sentiment provoqué par une si étrange conduite il a été grand et généreux à l'égard de ces âmes dépravées; il a combattu leur délire par les armes de la raison; il a respecté ces familles dans leur foi et leurs propriétés, et en attendant le dénouement du grand drame dans lequel il est principal acteur, il a été, enfin, ce que doit être toute administration sage et que le sentiment de la justice accompagne dans la défense d'un principe conservateur et sacré.

Mais aujourd'hui que les rôles changent, aujourd'hui que sa tolérance est prise pour de la faiblesse, que sa justice semble dérisoire et que toutes ses actions sont outrageusement dénigrées; aujourd'hui que les ennemis de l'ordre, de la paix et de toute liberté au dedans, soudoyés par l'or ou entraînés par les ignobles menées des égorgeurs du dehors lèvent l'étendard de la révolte en conspirant dans l'ombre contre le salut de la République et les intérêts de chacun de nous; il est donc tems de sortir d'une très funeste apathie qui nous conduirait à un abîme de maux pour entrer chaleureusement, et sans arrière-pensée dans la voie d'une indispensable et salutaire énergie. Sans elle, point de salut pour la chose publique, et anéantissement absolu de la grande et noble question que nous défendons tous. Sans cette énergie indispensable, les horribles bannières de la destruction, du carnage et de la mort viendront flotter sur les murailles de notre ville, porter l'épouvante et le deuil dans nos familles et se tremper dans le sang des héroïques et malheureux défenseurs de la civilisation et martyrs de la liberté. Que les traîtres et les méchants aient donc à trembler! Que les faux amis de l'humanité rentrent dans le néant de l'opprobre. L'œil de la justice veille sur leurs complots; la même main qui tresse des couronnes pour ses généreux défenseurs saura frapper aussi de son glaive inexorable les conspirateurs et les lâches!

La mesure que vient de prendre le gouvernement de renvoyer de ses murs un certain nombre de familles dont la conduite ou les relations de parenté avec les ennemis du dehors lui offriraient journellement de nouveaux obstacles à surmonter est on ne peut plus légitime, mais elle deviendra insignifiante et dérisoire, si, par des considérations plus ou moins futiles, cette mesure ne reçoit pas une entière exécution. Les individus qui ont lâchement abandonné leur pays, qui ont déserté la cause de l'honneur et se sont enrolés sous les insignes de la barbarie pour venir sur le sol de leur patrie semer en tous lieux la destruction, le carnage et la mort, sont assez connus; leurs familles le sont également. Que la vigilance de l'administration en fasse donc le dénombrement, et que d'une volonté ferme, elle ne craigne pas de faire exécuter ses décrets. L'audace accompagnée de la justice sauva la liberté aux jours de danger de la République française; l'audace accompagnée de plus de justice encore, sauvera la Républi-

que Orientale au milieu des conspirations qui se trament dans son sein. Les courageux étrangers qui ont généreusement prêtés l'appui de leur bras à l'accomplissement d'une belle et noble tâche, sauront aussi mettre leur épée dans la balance le jour où il s'agira de se compter afin de se connaître et s'apprécier. Ils verseront s'il le faut leur sang pour la défense de la liberté, la conservation de leurs intérêts, le règne des lois et la félicité de tous.

Mais ces sacrifices ne pourront se faire que lorsque chacun sera bien pénétré de sa mission et se sentira digne de son rôle. Il importe donc au gouvernement de donner le premier exemple.

Nous avons oui dire que le gouvernement, poussé par l'influence, très philanthropique, sans doute, d'un personnage haut placé, était à la veille de rapporter le décret d'expulsion des familles qui conspiraient dans le sein de la capitale. Une semblable conduite de la part de l'autorité serait certainement de nature à produire les plus grands maux; elle tomberait d'abord dans le ridicule en affichant de la faiblesse et ne pourrait avoir, que les plus fâcheuses conséquences. L'énergie aujourd'hui plus que jamais doit être la devise des hommes de bien et de cœur, et seulement par cette énergie, la plus juste des causes peut être sauvée. Que le gouvernement Oriental se pénétre bien de cette vérité. Les hommes qui sont en armes pour lui prêter appui et qui combattent avec lui sous la bannière de l'ordre et de la raison ne pourraient que recevoir une atteinte presque mortelle si la faiblesse et les coteries se gisaient dans nos rangs. Nous sommes tous solidaires dans la même entreprise; agissons tous également. Si la décision la plus franche se trouvait chez les uns et la crainte devenant l'appanage des autres, que deviendrait alors notre belle cause? Serons-nous plus que jamais; voyons une haine éternelle aux traîtres et aux égoïstes, jurons l'extermination des cannibales du dehors et soyons toujours fermes au dedans! Les ennemis de l'humanité, de la civilisation et de la patrie ne méritent point de pardon; leur présence au milieu de nous est une injure pour la justice, et leur application la loi du talion est un devoir sacré. Si le gouvernement Oriental veut continuer à mériter les sympathies des étrangers de cœur qui se sont généreusement associés au triomphe de la liberté, il doit se montrer à la hauteur des événements et marcher avec courage et fermeté à leur côté. Les demi-mesures seraient aujourd'hui le pire des maux sans produire le plus petit bien; elles ne serviraient qu'à compromettre et perdre la plus noble des causes. Que l'administration ne soit donc pas accessible à des considérations qui ne sont ni du moment, ni pour des ennemis tels que les nôtres, et qu'une condescendance trop généreuse ne se change pas en une faiblesse mortelle. Les décrets d'un gouvernement ne sont point les ordres d'un magistrat de village; une fois lancés pour le salut de la patrie, ils doivent être rigoureusement exécutés; dans leur accomplissement se trouve la vie, dans leur inobservance le ridicule et la mort.

Nous avons rapporté dernièrement que deux Français nos armés qui étaient allés chercher du sable à la Agua-

da avaient été pris par les soldats d'Oribe et emmenés au camp, et que, le lendemain, ils étaient revenus à Montevideo.

Aujourd'hui, bien informé, nous allons rapporter les faits, et l'on y reconnaîtra aisément une des manœuvres du parti Pichon.

Ces deux hommes avaient chacun une charrette; l'une appartenait à un homme armé, l'autre à un homme non armé. Arrivés sur la plage de la Aguada et près des postes ennemis, ils furent aperçus par quelques cavaliers qui les vinrent prendre au galop et les conduisirent au camp avec les charrettes. Là, entr'autres interrogations, on leur demanda s'ils appartenaient à la légion ou s'ils y avaient quelques uns des leurs; l'un répondit négativement, l'autre avoua qu'il y avait son patron à qui appartenait la charrette qu'il conduisait. En conséquence de ces réponses le premier fut mis en liberté avec sa charrette, et on lui donna un patacon pour boire à la santé d'Oribe; le second fut également mis en liberté, mais la charrette de son patron fut retenue parce que celui-ci appartenait à la légion. Ces individus revenus à Montevideo vantèrent très haut l'abondance du camp ennemi, ils dirent qu'il était comme une ville bien approvisionnée, que les braves les avaient bien reçus, qu'ils n'en voulaient pas à ceux qui n'avaient pas pris les armes, etc., etc.

Maintenant, nous le demandons à toute personne de bon sens, n'est-il pas vrai qu'il faudrait être bien borné, pour ne pas s'apercevoir que si ces hommes ont été pris c'est qu'ils l'ont bien voulu et qu'ils avaient un intérêt caché à l'être, du moins l'un des deux. Examinons les faits et nous verrons que cette prise avait été conçue et ordonnée par des gens intéressés à faire ressortir quelque chose en leur faveur. En effet, on assemble deux hommes non armés, l'un a une charrette appartenant à un individu armé et l'autre à un individu non armé, et on les envoie avec des instructions, sans doute, se faire prendre par l'ennemi car le sable qu'ils allaient chercher si loin, ne valait pas mieux que celui qu'ils pouvaient prendre près la ligée. On s'est bien gardé d'envoyer un légionnaire parce que c'eût été s'entacher d'un assassinat qui n'eût pas manqué d'être commis; on voulait seulement, pour se faire des partisans, marquer la différence que l'ennemi établissait entre les gens armés et les gens non armés. Cette manœuvre, cet espionnage qui s'échappe à personne, n'aura certes pas les conséquences que l'on voulait en tirer; chacun sait trop qu'attendu d'un ennemi qui, s'il était vainqueur, ne ferait aucune différence entre les gens armés et non armés; seulement nous espions M. le général Paz d'ordonner qu'aucun individu, même un soldat, à moins qu'il ne soit de service, ne puisse sortir en dehors de la ville sous aucun prétexte. Nous comptons sur la bravoure et les talents du vainqueur de Canguara pour préserver la ville d'un coup de main, mais qu'il prenne garde à la trahison.

Tout le monde a pu voir dans la journée du samedi les quatre cadavres des individus égorgés par les soldats, par les brigands voulons-nous dire, de Rosas. Il y a déjà quelque temps que contre toutes les règles du droit des gens, le pirate Brown les avait enlevés d'une barque portant le pavillon de Loquez. Débarqués au Buceo, puis conduits au camp, on ne connaissait pas le sort de ces malheureux, lorsque samedi leurs bourreaux, par un raffinement de cruauté, les amenèrent près de nos postes avancés et les égorgèrent. Tout le monde a pu se convaincre du sentiment d'horreur, de profonde aversion pour les hommes, que ces cadavres ont jeté parmi nous; il serait difficile de décrire la consternation de la ville, il semblait que chacun eût perdu un parent, un ami, il semblait que dans ces victimes nous visions le sort qui nous était réservé, si, confians aux promesses de nos ennemis ou trop faibles pour leur résister, nous visions à tomber sous leur joug.

Ce n'est pas la première fois que ce spectacle s'offre à nos regards et que pour la honte de l'humanité, des hommes qui se disent représentants de nations civilisées le voient et le souffrent. M. le comte de Loquez sous le pavillon duquel ces infortunés ont été pris, n'a pas fait la moindre démarche pour en avoir raison. Dans aucun pays du monde on ne souffre le massacre des prisonniers

à plus forte raison d'hommes pris désarmés et sous un pavillon neutre. Les représentants de toutes les nations devraient n'avoir qu'une voix pour demander la cessation de crimes de ce genre, on ne le faisant pas ils se chargent d'une terrible responsabilité aux yeux de leurs concitoyens, aux yeux de la postérité.

Samedi ont été conduits à leur dernière demeure, les quatre malheureuses victimes de l'implacable haine de l'infame Oribe. Cet enterrement a eu toute la solennité qu'on pouvait désirer. La vue des égorgés avait porté l'indignation de la population de Montevideo à son comble et à part quelques misérables qui paraissent indifférents à cette scène de désolation, tout le monde a vivement senti l'horreur et l'indignité d'un pareil traitement. Aussi un concours immense d'habitants a suivi et accompagné le convoi jusqu'au lieu d'inhumation. Le ministre de la guerre, le chef de police et un nombre considérable d'officiers de tous les corps de la garnison ont rendu avec empressement et un sentiment indéfinissable d'émotion les derniers devoirs à leurs compagnons d'armes.

M. le ministre de la guerre, et après lui le chef de police se sont exprimés avec une chaleur et une exaltation dictées par le plus sublime dévouement, et par le plus grand patriotisme; notre voix serait trop faible pour redire les énergiques expressions dont ils se sont servis; nous citerons seulement les dernières paroles de M. le ministre de la guerre:

"L'ennemi a commis un infame assassinat en ôtant la vie à nos infortunés et braves frères d'armes, cet acte exige de sanglantes représailles, ainsi donc, sang pour sang, quand à moi je jure au nom de tous, ô mes amis de vous venger et vous dis un éternel adieu."

Les cris mille fois répétés de, vive la République Orientale, vive le ministre de la guerre, vive le chef de police, ont accueilli ces dernières allocutions, et l'on s'est retiré avec encore plus d'enthousiasme s'il est possible et le plus ardent désir de combattre et d'exterminer les lâches assassins que nous avons pour ennemis. Ainsi le but d'Oribe est manqué, au lieu de nous intimider, il ne fait que redoubler notre ardeur et notre haine contre lui, guerre à mort donc, et que le vil et lâche assassin tremble.

#### Amiral, Consul, etc. (Suite.)

Je sais que vous avez été élevés assez bien pour être dotés d'une bonne éducation. Je sais que vos maîtres ont été assez instruits pour vous faire savants. La science développe l'intelligence; vous devez donc être très intelligents.

En comparant le principe du gouvernement de la République, ou vous représentez la France, au système du sire de Rosas, vous avez dû nécessairement comprendre que la préférence doit être donnée à celui qui aime les étrangers et leurs intentions commerciales.

Vous avez aussi compris, avant moi, que ce gouvernement, en consentant à accepter la force armée des étrangers, a consenti à accepter un impôt de reconnaissance.

Si le gouvernement de Montevideo triomphe, ce dont je n'ai jamais douté, l'influence française est à jamais un pouvoir à Montevideo et à tout ce qui dépendra de cette ville.

Parlons sans passion, quoique ce soit très difficile. Le gouvernement équitablement établi, est-il là où siège le corps législatif? Par qui la déchéance de notre Napoléon fut-elle prononcée? Vous connaissez l'histoire mieux que moi; je rougis de vous adresser cette interrogation. Eh bien! puisque le corps législatif, le pouvoir régulièrement organisé et consenti siège à Montevideo, priez-le de vous dire de nommer Oribe, alors, tous, nous jetterons les armes et crierons, vive Oribe! parce qu'Oribe représentera la nation. Mais vous savez mieux que moi que le corps législatif ne veut pas d'Oribe, parce qu'il ne veut pas que la patrie périsse sous le sabre de Rosas.

Si dans mes précédentes phrases vous avez vu de grossières insultes, vous vous êtes trompés. Je sais que vous valez beaucoup parce que vous êtes amiral, consul; en France l'on ne jette pas de pareils pouvoirs à des gens de peu d'importance; mais je dis, si le gouvernement qui régit le pays où vous vous promenez, où vous vous alimentez, où vous dormez, où vous vivez enfin, vous paraît peu équitable, transmettez-vous au camp d'Oribe, et alors, nous saurons à quoi nous en tenir; votre conduite dictera la nôtre, votre intelligence servira de flambeau à la nôtre.

Si cette guerre, qui nous ruine, qui nous tue, s'exerçait entre deux nations, la neutralité serait observée, car deux grandes nations peuvent se livrer de grands combats sans oublier de respecter et les propriétés étrangères et le droit des gens; elles s'égorgeraient jamais; mais, ici, c'est une guerre civile, il y a un parti fondé de pouvoir parce qu'il est assis sur l'assentiment de tous. Il en est un autre qui n'est assis que sur un ambition criminelle. On appelle ce parti, en bon français, parti des factieux.

Oribe déclare la guerre au commerce, nous sommes venus pour faire du commerce; donc, Oribe nous déclare la guerre. Nous sommes son ennemi parce qu'il est le nôtre. Oribe égorgé les étrangers qui croyaient qu'un pavillon neutre pouvait les faire respecter; il déclare donc la guerre à l'humanité et à la justice; et nous qui sommes civilisés, nous exigeons que l'on soit humain et juste.

En prenant les armes, décidément, nous ne faisons que combattre pour l'humanité, pour la justice, pour notre propre cause, pour l'existence du gouvernement nommé par le corps législatif siégeant à Montevideo.

Si Oribe n'était obéi que de quelques hommes il serait un grand scélérat, mais, parce qu'il a réussi à fanatiser un certain nombre de pauvres diables, parce qu'il a consenti à vendre sa patrie à Rosas, c'est un prétexte qui peut avoir raison et nous devons rester neutres. Amiral, consul, réfléchissez bien, vous assumez sur vos têtes une épouvantable responsabilité, le sang de beaucoup de vos frères criera vengeance et la plume qui vous écrit vous écrira chez nous.

Demain, peut être, je vous dirai autre chose.

G. GELAS.

Nous donnerons demain la traduction des pièces officielles.

#### ORDRE DU JOUR DE LA LEGION FRANÇAISE.

9 Octobre 1843.

L'épouvantable assassinat de 4 Orientaux dont 2 officiers recommandables, enlevés de force à bord d'un navire neutre, égorgés par les soldats d'Oribe, et ce par son ordre, vous a tous indignés. Comme à vous un frisson d'horreur à circuler dans mes veines; le cœur saigne à l'aspect de semblables atrocités; qui de vous mes amis douterait encore du sort qui nous est réservé par cette horde de scélérats, maudis de Dieu et des hommes et pour qui les lois divines et humaines ne sont plus qu'une dérision; est-il parmi vous quelques âmes assez insensibles pour ne pas gémir et déplorer de semblables atrocités? et c'est avec de pareils êtres que l'on ose nous assimiler? C'est avec ces bêtes sauvages à la discrétion desquels on voudrait nous livrer et nous invitent à déposer les armes! Non jamais! Jamais je vous le jure, je n'admettrai de pareilles garanties pour vous et pour nous tous tant que ces infames, souilleront le territoire de cette terre hospitalière. Jamais les légionnaires n'admettront de transactions avec ces hommes de sang, exécration et malédiction pour tous qui oseraient le proposer.

Rosas nous accuse de la mort du prisonnier que vous avez si loyalement préservé des bayonnettes vengeresses qui demandaient sa mort en holocauste de tant de victimes, votre générosité est un crime, votre clémence un forfait aux yeux de ces hommes dégénérés, vous avez été humains et l'on vous traite d'égorgés. Voilà comment cet ennemi féroce sait apprécier les principes généraux qui ont toujours été notre plus bel apanage pendant 25 ans de guerre. A nous Français, nous traiter d'assassins, ce mot seul est la plus monstrueuse offense que l'on puisse nous

faire, nous des assassins; les monstres, ils osent nous avouer et à eux lorsque le sang de deux de nos frères crie encore vengeance, eh bien, nous les vengerons, mais nous les vengerons noblement, ce sera sur le champ de bataille; là, ils apprendront à connaître si nous sommes des assassins ou des vengeurs de l'humanité offensée. Là, ils apprendront que l'on ne nous insulte par impudence et que si nous savons être généreux nous savons aussi venger une injure.

Ainsi compatriotes et vous tous mes braves camarades, rappelons nous que nous avons des frères à venger et une injure dont nous devons nous faire justice; l'un et l'autre est aux bouts de nos bayonnettes, vous devez me comprendre.

THEBAUT.

ETAT de mutations et enrôlement du 1er au 7 octobre 1843, qui ont eu lieu dans la Légion des Volontaires Français.

MUTATIONS.

9 soldats  
3 id.

12

ERROLEMENTS.

- |                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| 1 Sales Jean        | 1 Savignat Jean     |
| 1 Ringol Guillaume  | 1 Pissone Jh.       |
| 1 Labastie Eugène   | 1 Harancet G.       |
| 1 Melor Thomas      | 1 Balda             |
| 1 Etchebarne Honoré | 1 Etcheverry        |
| 1 Menville B.       | 1 Etchegoyen        |
| 1 Jacome            | 1 Perroné A.        |
| 1 Valerega          | 1 Berhougue B.      |
| 1 Monnetou          | 1 Baulé             |
| 1 Lartigue          | 1 Izabalda          |
| 1 Clouet            | 1 Costa Jh.         |
| 1 Ducler J. B.      | 1 Tabourrioch       |
| 1 Doestau           | 1 Pissone Jh.       |
| 1 Pest              | 1 Laguardet Pierre  |
| 1 Casala            | 1 Fontenot Jh.      |
| 1 Borde Jh.         | 1 Pesanau Jh.       |
| 1 Abadie Jh.        | 1 Carrillo Santiago |
| 1 Hugnac Jean       | 1 Ithualde          |
| 1 Lamorel Raimond   | 1 Sautubery Jean    |
| 1 Etchevin Jean     | 1 Desunet B.        |
| 1 Marchal           | 1 Vignol Louis      |
| 1 Granain           | 1 Canon M.          |
| 1 Labadie Cadet     | 1 Pecochet Ch.      |
| 1 Casaux            | 1 Naudau Jean       |
| 1 Labadie aîné      | 1 Orloguy J.        |
| 1 Basque Jean       | 1 Hourdebat         |
| 1 Basque Pierre     | 1 Hourquevi         |
| 1 Bardie Jh.        | 1 Gerge             |
| 1 Genouil A.        | 1 Suberville        |
| 1 Housset George    | 1 Etchebarne Eugène |
| 1 Merle             | 1 Etchebert Jean    |
| 1 Girbon            | 1 Getet André       |
| 1 Millau            |                     |
| 1 Baston Michel     | 77 Enrôlements.     |
| 1 Bouix Jean        |                     |
| 1 Casaux fils       |                     |
| 1 Campagne E.       |                     |
| 1 Elganet Pierre    |                     |
| 1 Davesti           |                     |
| 1 Micon André       |                     |
| 1 Bulanda Jh.       |                     |
| 1 Lescarboulo       |                     |
| 1 Oundarr B.        |                     |
| 1 Ramonet T.        |                     |
| 1 Lassalle Amédée   |                     |

SORTIS DE LA LEGION.

- |                  |
|------------------|
| 1 Loustau Jean   |
| 1 Larroudiagaray |
| 1 Bourdet Arnaud |
| 1 Dupaillet      |
| 1 Ferrant        |
| 1 Bordenave      |

6 Sortis de la Légion.

Montevideo, le 7 Octobre 1843.

Le Commandant du service

OYENARD.

P. S. Je dois vous faire observer mon Colonel, que sur ces soixante dix sept enrôlés, il y en a cinq dont les noms se trouvent plus bas, qui après avoir donné leur démission, ont été sur leur sollicitation, réintégrés.

MM. Labastie Eugène

Labadie aîné

Labadie cadet

Casaux

Marchal

Votre très dévoué subordonné

OYENARD.

ANGLETERRE.

Le débat engagé, vendredi, dans la chambre des communes, à l'occasion du budget, a offert une partie qui doit

attirer une attention plus particulière. C'est le passage du discours de lord Palmerston, relatif aux affaires étrangères et surtout à l'Espagne. Nous le reproduisons ainsi que la réponse de lord Stanley :

LORD PALMERSTON.—Quand nous avons quitté le pouvoir, aucune question importante ne se présentait dans l'Europe sans que l'on se demandât ce que ferait l'Angleterre. Aujourd'hui, quand on fait une pareille question, on vous répond; nous ne savons pas précisément; mais adressez-vous à Paris et St. Petersbourg et vous en apprendrez davantage. L'indépendance de l'Espagne est une question d'une grande importance pour les intérêts politiques et commerciaux de l'Angleterre. Le gouvernement précédent a jeté les bases de cette indépendance en aidant l'Espagne à établir un gouvernement constitutionnel. [Applaudissements.] Je ne puis juger de ce qui vient de se passer que par les renseignements qui sont aux mains de tous; en conséquence, je n'aurai pas la présomption de dire dans quelles circonstances se trouve aujourd'hui l'Espagne; mais tout le monde sait que l'Espagne vient d'être le théâtre d'une révolution militaire qui a entraîné la chute du gouvernement constitutionnel dans ce pays; et le monde entier, du moins l'Europe entière croit que cette révolution militaire a été due à l'argent de la France, [Applaudissements.] Les journaux français eux-mêmes en se donnent pas la peine de cacher ce fait.

Aussitôt que le triomphe de cette révolution militaire a été connu, le ministre des affaires étrangères à Paris s'est précipité vers le palais de la reine Christine pour la féliciter et se féliciter lui-même à l'occasion de ce triomphe de la révolution. Puis les journaux de Paris parlent complaisamment de la visite d'un prince français dans cette occasion, et de la grande affabilité avec laquelle il adressait la parole en langue espagnole aux personnes de la cour de la reine Christine. Le très honorable baronnet [sir Robert Peel] pourra nous dire sans doute ce que tout cela signifie. Il nous dira peut être aussi non seulement si le système constitutionnel doit être supprimé entièrement en Espagne, mais encore si un prince français ne doit pas être placé sur le trône d'Espagne et si, en un mot, la politique de l'Angleterre ne doit pas être annulée par la docilité et le manque d'énergie du gouvernement actuel. Ce sont là des questions de la plus haute importance pour l'Angleterre. Les ministres ont toujours dit qu'à cet égard ils pensaient exactement comme devaient penser des Anglais. Je ne doute pas de leurs bons sentiments; ce dont je doute, c'est qu'ils puissent donner cours à ces sentiments.

Le très honorable baronnet [sir Robert Peel] disait l'autre jour que si les circonstances forçaient le régent d'Espagne à abdiquer, il serait suivi dans sa retraite par le bon vouloir de tous les honnêtes gens. Des expressions de cette nature ne sont pas tout ce que le régent devait attendre du gouvernement anglais! [On applaudit.] Le très honorable baronnet [sir Robert Peel] s'est vanté d'avoir réussi à établir une bonne intelligence avec la France, au lieu de cette irritation qui existait lorsque nous sommes entrés aux affaires. Sans doute, il existait une certaine irritation qui tenait à nos efforts pour empêcher la France d'établir une influence illégitime en Egypte et en Syrie. Le très honorable baronnet [sir Robert Peel] est parvenu à faire cesser cette irritation en concédant à la France tout ce qu'elle a jugé à propos de demander.

Le gouvernement actuel est responsable de ce qui s'est passé en Espagne: il a d'abord conseillé au régent de se soumettre aux prétentions mal fondées de la France à l'occasion de l'ambassade de M. le comte de Salvandy. Il s'est mis directement en communication avec la reine, et lui a fait remettre des lettres non lues d'abord par le régent. Ce qu'il y a de fort singulier dans cette affaire, c'est que M. Guizot a dit aux chambres que la France avait raison. Le ministère espagnol a dit que la France avait tort, et quand on a demandé à nos ministres qui avait raison, leur réponse n'a prouvé qu'une chose, à savoir qu'ils avaient tort. Il est évident qu'ils avaient conseillé au régent de ne pas insister sur des droits qui lui appartenaient, et qu'ils avaient ainsi moralement affaibli l'autorité du régent. Est ensuite arrivée l'affaire de Barcelone. Personne en Europe ne doute que le conseil de Franco de cette ville n'ait agi de telle sorte que le gouvernement aurait eu le droit de lui retirer son exequatur; les ministres ont con-

seillé au régent de temporiser et de se soumettre. C'était un nouveau coup porté à l'autorité du régent.

Le régent n'avait d'autre appui que l'Angleterre. Le ministère actuel a tenté de renouer avec l'Autriche, la Prusse et la Russie les négociations que nous avions entreprises pour que ces puissances renouvelassent leurs relations diplomatiques avec l'Espagne. Eh bien! il n'a pas réussi, et certes nous étions bien près de réussir quand nous avons quitté le ministère. Le régent ne pouvait compter sur la France, qui lui était ouvertement défavorable; il fallait qu'il s'adressât à l'Angleterre et sollicitât son influence morale. Cette influence morale lui a été refusée; c'est pourquoi il a succombé.

LORD STANLEY.—Le noble lord prétend que lorsqu'il était ministre, il ne se présentait pas une question grave en Europe sans que l'on ne se demandât ce que ferait l'Angleterre. S'agissait-il de guerres, on se demandait quel parti prendrait l'Angleterre! Il ferait beaucoup mieux de dire: On se demandait ce que Downing Street ferait, ou plutôt ce que lord Palmerston ferait. Mais direz-vous que vous avez laissé les affaires avec la France sur un pied favorable? Le noble lord prétend qu'il existait une irritation temporaire qui se serait apaisée au bout de trois mois, s'il était resté au pouvoir. [Rires.] Le noble lord me permettra d'en douter; car il n'est pas heureux en politique étrangère. Venons à l'Espagne. Le noble lord a encore parlé à ce sujet de la France. La France est sa bête noire. Il s' imagine toujours que la France est sur le point d'intervenir par jalousie contre l'Angleterre.

LORD JOHN RUSSELL.—Mais nous étions grands amis de la France à cette époque.

LORD STANLEY.—Non pas quand le noble lord était à la tête des affaires étrangères. Toutefois, c'est avec douleur que je parle des affaires de l'Espagne; car Espartero restant au pouvoir, le pays avait des chances de revenir à la prospérité et d'affermir les principes d'un gouvernement sage et éclairé; aussi avons nous vu avec peine les événements récents dont l'Espagne a été le théâtre, et la chute d'Espartero, qui, par son talent et sa prudence, a mérité une haute réputation. Le noble lord prétend que si Espartero est tombé et avec lui l'indépendance de l'Espagne c'est faute d'énergie de notre part. Assurément le noble lord se fait une singulière idée de l'indépendance d'une nation étrangère. Nous avons appuyé le gouvernement espagnol de toute l'influence morale dont nous pouvions disposer. Le noble lord a envoyé en Espagne un homme chargé de maintenir l'état de choses existant. Mais avons nous fait autre chose, avons nous rappelé M. Aston, ne l'avons nous pas continué dans ses fonctions pour prouver à l'Espagne que nous voulions maintenir des relations amicales avec elle? Mais, dit le noble lord, vous avez manqué d'énergie et compromis l'indépendance de l'Espagne; je réponds que l'indépendance d'une nation ne peut être soutenue par l'appui donné à tel ou tel parti par un gouvernement étranger, et qu'un gouvernement qui, pour se maintenir, aurait besoin de l'intervention de troupes étrangères, ne serait pas le gouvernement d'un état indépendant.

(Continued)

VARIETES.

PHYSIOLOGIE

DE L'ETUDIANT.

(Suite.)

CHAPITRE IV.

Disertation philosophique mais non humanitaire sur les vacances.

On ne peut pas se livrer pendant douze mois de l'année à un travail aussi assidu que celui qui s'est imposé l'étudiant.—Il n'y a pas de tempérament que résisterait à cela.

Aussi les professeurs de l'Ecole de droit se sont-ils dit dans leur triste sollicitude pour leurs élèves:—Mes amis, nous ne vous ferons pas de cours pendant quatre mois de

l'étude; et pour nous consoler de votre absence, nous continuerons bien exactement à toucher notre traitement le premier de chaque mois.—Cette résolution nous a coûté beaucoup;—mais il le fallait, il le fallait.

Bilboquet, auquel les professeurs empruntent ainsi son expression favorite, aurait parfaitement droit de leur répondre à son tour: *Messieurs, ceci est de la haute comédie.*

De reste, ce ne sont pas seulement les professeurs des Facultés de droit, de médecine et du collège de France qui éprouvent le besoin de s'essuyer le front et de se croquer les bras, après avoir travaillé trois heures par semaine, pendant sept mois ou huit mois (deux leçons d'une heure et demie chacune, on voit que le calcul est rigoureux.)

Un nombre d'autres fonctionnaires publics se sont aussi fait adjuger des vacances, sous le prétexte de lassitude générale dans tous les membres; et, suivant les règles d'une admirable logique, ce sont précisément les fonctionnaires qui devraient être en permanence pendant toute l'année qui s'amusent à fermer le temple de la justice et à mettre la clef sous la porte.

Les Chinois ne sont pas encore arrivés à cet excès de civilisation. A Pékin, les juges font leur métier pendant les trois cent soixante-cinq jours de l'année; et les plaideurs qui vont les trouver n'ont pas le désagrément de s'entendre dire par l'huissier:

—Messieurs, vous repasserez dans trois mois. M. le président est allé pêcher des goujons dans le fleuve Jaune. Ou à beau dire, les Chinois ne sont pas déjà si Chinois qu'on leur en fait la réputation.

Il est encore une classe d'employés de gouvernement qui ne pouvait pas se dispenser de se reposer aussi de ces énormes fatigues.—ce sont les bibliothécaires plus ou moins conservateurs des livres nationaux. Comme ces messieurs sont forcés par leur service de se promener pendant quatre heures par jour dans les salles de la Bibliothèque royale, ils s'absentent aussi pendant septembre et octobre; sans cela, ils mourraient à la tâche.—Je plains très-vivement le sort de ces infortunés.

Les départs des étudiants commencent dès les premiers jours de juillet.—Ce sont surtout les élèves de première année qui tiennent à aller revoir la Normandie ou tout autre pays qui leur a donné le jour.—Ils retournent chez eux pour travailler, attendu qu'ils se proposent de passer leur examen à leur retour.

Les élèves qui doivent passer leur thèse sont les retardataires; car, ayant une juste confiance dans leurs forces et dans leur instruction, ils ont toujours reculé le jour fatal où ils devaient se présenter devant leurs juges.—Mais enfin, à force de reculer, il faut bien finir par sauter.

C'est vers le mois d'août que les passants qui circulent dans les rues Saint-Jacques et de La Harpe jouissent de coup d'œil aussi rare que curieux d'étudiants surchargés de livres, de codes civils et de bouquins eux-mêmes surchargés de poussière.

Ce sont les élèves qui sont allés louer chez les bouquinistes tous les auteurs nécessaires à consulter pour la confection de la fameuse *thèse*, qui traite, comme on le sait, l'un des points les plus importants de la jurisprudence ou de la médecine.—Et Dieu sait si la médecine et la jurisprudence manquent de point obscurs, surtout depuis qu'une foule de savants ont prétendu les expliquer chacun à sa manière!

(La suite au prochain numéro.)

## AVIS DIVERS

### AVIS AU COMMERCE.

Devaux, capitaine du brick français Indes, anciennement commandé par le capitaine Frémont, a l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à réclamer de ce navire sont invitées à les présenter, chez MM. Isabelle et fils, négocians, jusqu'au 18 du courant, faute de quoi, ils ne seront réglés qu'au retour du navire en France.

Montevideo, 7 octobre 1843.

### AVISO AL PUBLICO.

El abajo firmado pone en conocimiento del público, que se retiró para el Rio Grande, de mando en esta plaza á su procurador con bastante poder; cuyo individuo es D. José San José, y si se quiere, con el cual se entenderá para liquidar todas las cuentas pendientes.

Montevideo, 5 de Octubre de 1843.

José Q. Viala.

### A LOUER.

A un homme ecul, dans la rue du 25 Mai, n. 41, une chambre tapissée, avec une croisée, donnant sur la rue. On traitera pour les conditions dans la maison même.

### EN VENTE.

A la librairie de Hernandez rue du 25 Mai, 2 caricatures lithographiées, sortant de la lithographie de M. Gelin.

L'une représentant Cyrano Alderete Président légal, réfléchissant sur les dépenses que lui occasionne le siège de Montevideo.

L'autre représentant le même personnage niquant son sabre pour couper la tête aux sautages unitaires.

### AVIS.

M. V. Bruland, médecin, approuvé par la junte d'hygiène publique, a l'honneur d'informer le public qu'il a fixé son domicile rue del Rincón, maison Martin Cazenave.

### AVIS

On prie le Français qui a recueilli un oisecanari sans queue, de vouloir bien le faire remettre chez Mme. Himonet, où il recevra une récompense s'il le désire ou un autre canari jeune.

### AVISO

Al público que se ha vendido la fonda situada en la calle de Misiones, de la propiedad de los señores D. Tomas Dorigo y D. Pablo Pardo, los señores que tengan cuentas contra dicha casa, ocurrirán dentro de estos dias.

Montevideo, septiembre 30 de 1843.

### AVIS.

M. Joseph Raymond, autorisé spécialement par S. E. M. le général d'armes à former un bataillon d'infanterie de ligne, invite tous les étrangers de toutes nations, qui n'appartiennent à aucun corps défendant actuellement cette place et qui veulent s'enrôler volontairement, de vouloir bien se présenter chez lui près du café de l'Immortel, où il leur sera donnée connaissance des conditions avantageuses et prérogatives dont ils jouiront.

RAYMOND.

### AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en sauraient, sont priées de s'adresser au collège français de Mmes Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San-Diego.

### AVIS AU PUBLIC.

L'individu auquel nous avons appliqué la qualification de CAVALLERO DE INDUSTRIA, n'est pas FRANÇAIS. Nous nous sommes servi de sa langue maternelle, afin qu'il comprit mieux notre pensée.

### AVIS.

On demande une bonne cuisinière. S'adresser à la pharmacie de la place.

### AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Eschier, la liquidation de la maison Aymes freres, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat général de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

### AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur famille, sur le sort des nommés François Souhau, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle.

Et Etienne Borghotta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du « Patriote » où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

### FOUR MARSEILLE.

Le 10 octobre prochain partira par contrat pour cette destination la neuve goëlette française Ana, elle peut prendre encore quelques Tonnesaux de fret et des passagers. Les personnes qui veulent profiter de cette occasion peuvent s'adresser à M. Laroche Lucas et Ca. rue du cerrito No. 44.

### AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 mai n. 342. Telemaque français Espagnol; et Espagnol français reliure très riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoléon avec portraits, plans de batailles etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Géodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'arpentage, le nivellement, la Géométrie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Oeuvres complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers, Cartes géographiques réparées. Matemáticas. Gramática de Chantreau.

### AVIS AU PUBLIC:

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inséré dans le No. 1410 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:

1.° Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour le quotité de ce loyer.

2.° Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos à arrêté le paiement de ce loyer.

3.° Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin; il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.er juillet 1843: le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

### AVIS.

Les personnes qui désirent apprendre à danser, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 161.

S'adresser à M. Baptiste Carbonnel.

Le Gerant, Jb. REYNAUD.

Impremaria Constitucional, Rue de las Cámaras No. 24.